Territoire Limousin

OVINS VIANDE

COLLECTION RÉFÉRENCES

300 brebis limousine et 70 Vaches Allaitantes, 2 unités de travail

DES CONDUITES SIMPLES ET COMPLÉMENTAIRES AVEC DES BREBIS RUSTIQUES ET UNE PRODUCTION DE BROUTARDS

CAS TYPE MIXTE MR7

Le système se rencontre principalement en zone de montagne, sur le Plateau de Millevaches en Limousin.

Ces exploitations ont adopté des systèmes simples grâce à l'utilisation d'une brebis rustique comme la race limousine en produisant des agneaux de bergerie et des broutards. Le travail des deux associés en GAEC se répartit avec un agnelage principal en hiver suivi des vêlages en février-mars.

Ces exploitations de 150 ha bénéficient de la complémentarité des deux productions pour l'utilisation des surfaces, la ressource fourragère est complétée par le pâturage des landes et des tourbières par les brebis.

Deux éleveurs, **2 UMO**,
sur une exploitation de **150 Ha et 50 ha de parcours**

300 brebis limousines, **agneaux de bergerie et agnelles de reproduction**

70 vêlages pour une production de broutards

95 % de la surface en prairies et 5 % de culture

LE TROUPEAU OVIN

300 brebis – **43** UGB - **35** Béliers

Productivité : **1,15 agneau/brebis**

Viande produite : **7 tonnes/UMO**

1 042 agneaux d'herbe vendus sous SIQO
(Signe d'Identification de la Qualité et de l'Origine)

60 agnelles conservées

Agnelages de novembre à février 2 lots

LE TROUPEAU BOVIN

70 vêlages – **97**UGB - **4 taureaux**

Viande produite : **20 tonnes/UMO**

33 broutards, **18** broutardes
8 vaches maigres, **4** vaches de reforme
2 génisses grasses, **15** génisses conservées

Vêlages groupés de février à mars

L'ALIMENTATION

2t de MS fourrage/UGB
135 Kg de concentré / brebis
400 Kg de concentré / UGB BOVIN

Autonomie fourragère :	**100 %**
Autonomie en concentrés :	**33 %**

LES SURFACES

7 ha de Triticale
43 ha de prairies temporaires de moins de 5 ans
100 ha de prairies naturelles

Chargement : **0,8** UGB/ha SFP

30 % des surfaces labourables
10 ha de prairies renouvelés par an

INSTITUT DE L'ELEVAGE idele
AGRICULTURES & TERRITOIRES CHAMBRES D'AGRICULTURE
inosys RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

LA REPRODUCTION

Fonctionnement des troupeaux

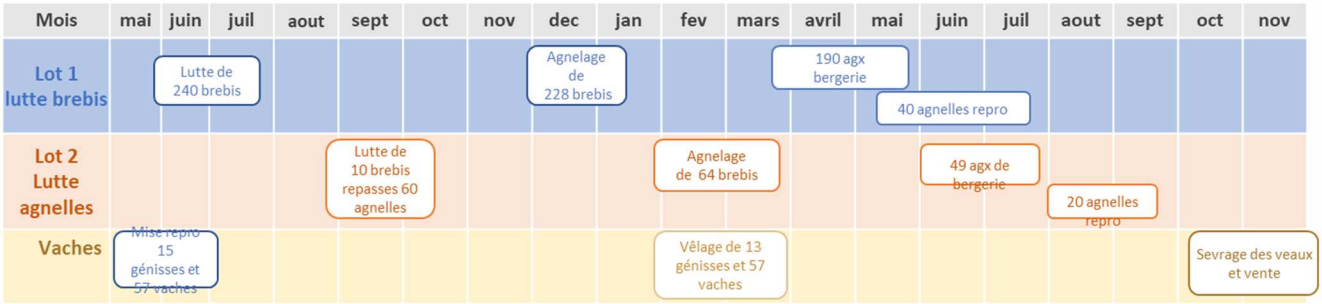

NB : Ce schéma est présenté de façon plus détaillée en annexe de ce document.

Conduite des ovins

Lot 1 : Lutte de juin à début juillet pour un agnelage fin novembre à décembre

Les 240 brebis sont **luttées pendant 40 jours à partir du 1er juin.** Pour assurer des agnelages groupées et un bon taux de fertilité, un flushing est réalisé, les brebis sont tondues juste avant la mises en lutte. On utilise tous le haras de bélier pour atteindre un ratio de 24 brebis /bélier. Une échographie 45 jours après la fin de la lutte permet de d'identifier les brebis vides et les remettre en lutte dans le lot suivant. Les lactations sont assurées en bergerie, les agneaux sont sevrés à 70 jours. Sur ce lot sont triées les 60 agnelles de renouvellement et 40 pour à la vente de reproductrices

Lot 2 : Lutte en septembre pour un agnelage en février

Un deuxième lot composé des 60 agnelles et des brebis vides à partir du 18 septembre pour une durée de 40 jours.

La lactation sont assurées en bergeries, les agneaux sont sevrés à 70 jours. Les 20 meilleures agnelles sont destinées la vente de reproducteur

• Conduite des bovins

La reproduction se fait sur 2 mois. Les taureaux sont mis avec les vaches en mai et juin pour des vêlages groupés en février/mars. Pour garder les vêlages groupés, il est important d'avoir un taux de renouvellement suffisant et de retirer les taureaux après le 30 juin.

Les veaux sont sevrés et vendus à 8 mois, avant l'entrée en bâtiment des mères.

inosys RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

Bilan de reproduction et ventes des bovins

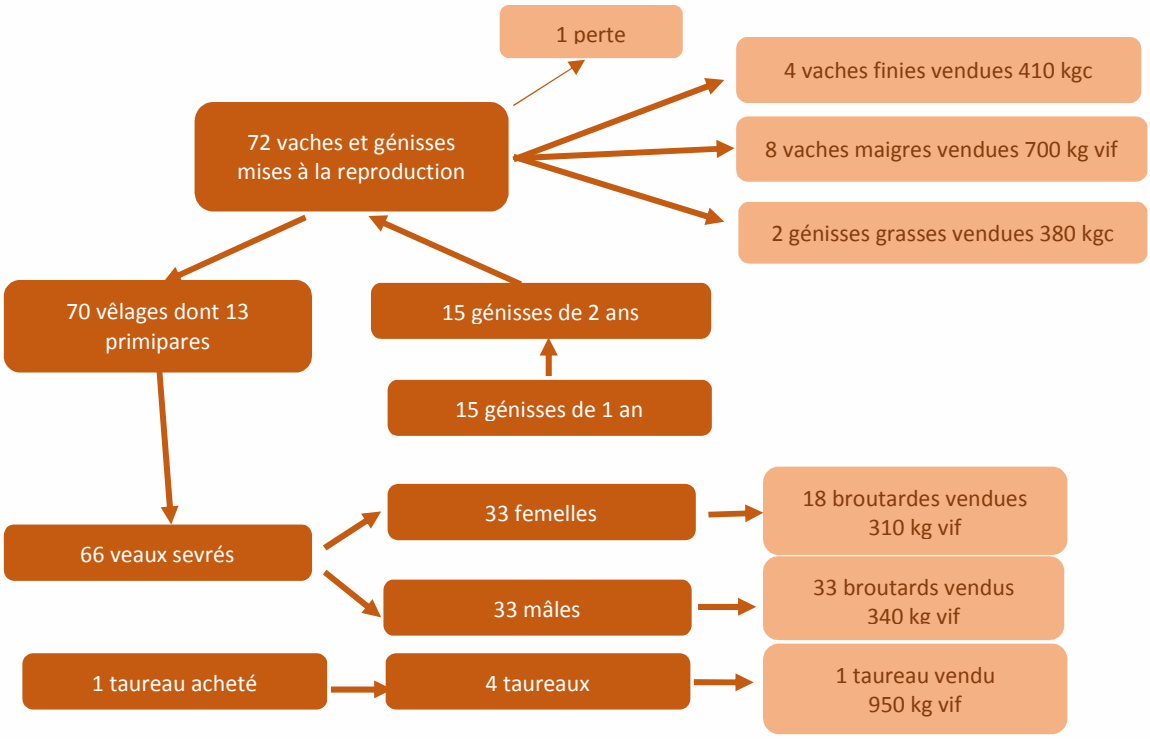

Taux de gestation	**97 %**
Mortalité	**5,7 %**
Productivité numérique	**92 %**
Taux de renouvellement	**19 %**
Age au 1er vêlage	**36 mois**
IVV	**370 jours**

Bilan de reproduction et ventes des ovins

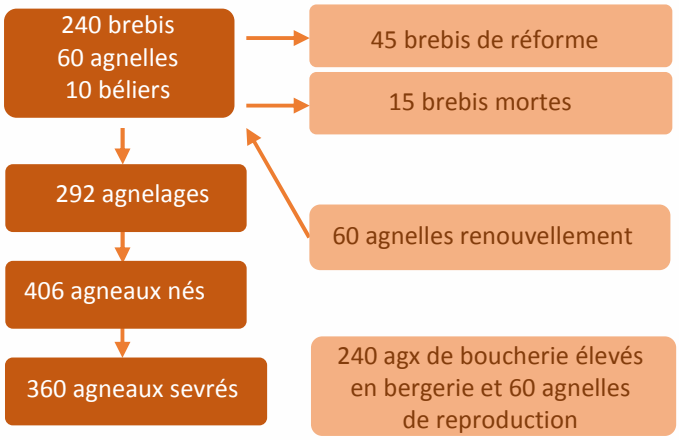

Fertilité ou mise bas	**97 %**
Prolificité	**139 %**
Mortalité	**11 %**
Productivité	**120 %**
Taux de renouvellement	**20%**
Taux de mortalité adulte	**5%**
Taux de réforme	**15%**

Productivité numérique : 1,20 agneau/brebis

LA COMMERCIALISATION

Répartition des ventes

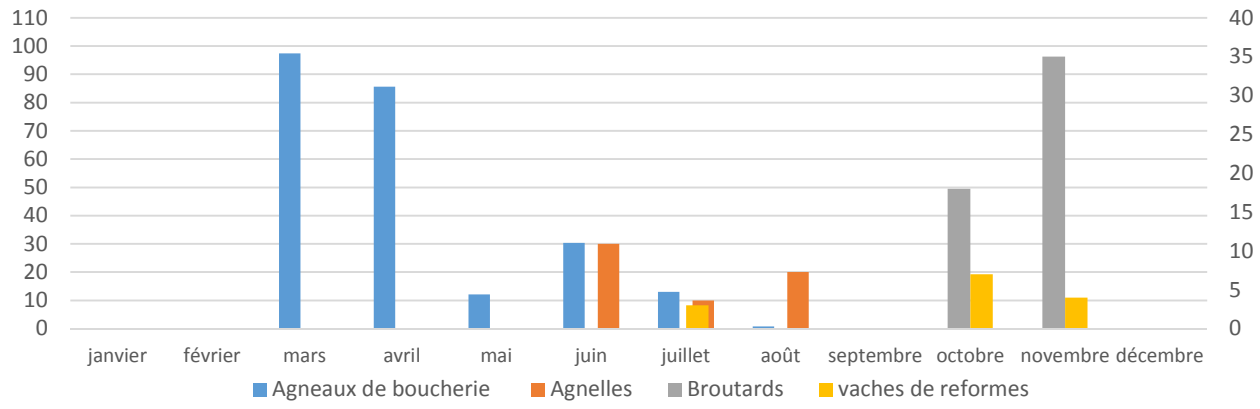

L'ALIMENTATION

Objectif : Utiliser la complémentarité des 2 troupeaux pour valoriser toutes les ressources fourragères de l'exploitation.

Les brebis pâturent en partie de l'herbe non valorisée par les bovins : déprimage, pâturage hivernal, parcours. À cela s'ajoutent le stockage et l'identification des fourrages en fonction de leur qualité. L'enrubannage est destiné aux bovins, le foin deuxième coupe est utilisé pour les brebis en lactation.

Principales rations journalières des brebis en bergerie

Lot 1 et 2

	Fin de gestation	Début Lactation	Fin Lactation
Foin de prairies	1,3	1	1,2
Foin de regain		1	0,5
Céréales	0,30	0,35	0,30
Complémentaire	0,10	0,10	0

Alimentation à base de foin complémenté avec des céréales et un complémentaire azoté (40% de MAT)

Le foin de prairies temporaires riches en légumineuses sera réservé aux lactations.

Mode de finition et alimentation des agnelle

Elevés comme les agneaux de boucherie jusqu'au sevrage à 70 jours, la distribution de concentré sera diminuée progressivement à 700 g pendant 1 mois, les agnelles auront atteint une consommation d'1 kg de foin par jour. Puis, jusqu'à la mise à l'herbe, il leur sera distribué du foin de bonne qualité avec 500 à 600 g de concentré. Idéalement, la complémentation sera composée de ½ kg de concentrés ou céréales et ½ kg de luzerne déshydratée. Il ne faudra pas oublier l'apport de sel et si ce sont des céréales qui sont distribuées, l'apport de CMV.

Les agneaux du lot 1 et 2 sont élevés en bergerie. Dès leur plus jeune âge, ils reçoivent une complémentation. Sevrés à 70 jours, on compte environ 85 kg de concentrés par agneau.
En moyenne, il faut prévoir 250 kg de MS de fourrage par brebis et 140 kg de concentrés.

Rations des bovins

	Durée (en jours)	Foin (kgMS)	Enruban. (kgMS)	Céréales	Tourt. colza	CMV
55 vaches en fin de gestation	62	7,5	4			0,1
55 vaches en début de lactation	73	8	5	0,6	0,2	0,1
15 génisses avant vêlage	62	6,5	3.5			0,1
13 primipares après vêlages	73	8	4	1	0,3	0,1
15 génisses de 2 ans	136	2	5.5	0,6		0,05
15 génisses de 1 an	136	2,6	3	0,5	0,4	0,05
6 vaches/génisses de réforme	100	10		4,5	1	

Les rations hivernales sont distribuées du 01 décembre au 15 avril et ont pour objectif de valoriser les fourrages produits sur l'exploitation. Les primipares ayant une capacité d'ingestion plus faible que les vaches mais avec des besoins supérieurs, elles bénéficient d'une ration plus concentrée.

Les génisses de 2 ans hivernent à l'extérieur. Le fourrage est mis à disposition dans des râteliers. Les concentrés sont distribués au sceau.

3 taureaux sont présents pendant la période hivernale. Ils sont nourris essentiellement de foin.

Les broutards mâles sont complémentés à partir de 4.5 mois jusqu'au servage avec 1kg de complémentaire azoté pour 100 kg de poids vif.

En moyenne il faut prévoir 2,1 t de MS de fourrage par UGB BOVIN et 370 kg de concentrés

Bilan fourrager des deux troupeaux

Fourrage :

	Total troupeau/an	Kg/UGB BOVIN	Kg/couple brebis + agneau
Enrubannage	68 t MS	716	0 kg
Foin	225 t MS	1380	257 kg
Total	**293 T MS**	**2095 kg /UGB**	**257 kg MS**
Autonomie fourragère : 100%			

Concentré :

	Total troupeau /an	Kg/UBG Bovin	Kg/couple brebis + agneau
Céréales	26 T	124 kg	46 kg
Concentrés agneaux	25 T		82 kg
Tourteau de colza	6.1 T	41 kg	5 kg
Concentré broutard	20 T	200 kg	
CMV	1.4 T	8 kg	2 kg
Total	**79 T**	**400 kg**	**135 kg**
Autonomie en concentrés : 33 %			

L'ASSOLEMENT

Objectif : Etre autonome et produire du fourrage de qualité pour limiter la consommation de concentrés.
La culture de 7 ha de céréales permet de couvrir 30% de besoins en concentré et de paille.

Les moyens :

- Culture de 7 ha de triticale avec un rendement un 40 qx
- Culture de 42 ha de prairies temporaires de longue durée. Ces surfaces sont destinées principalement à la constitution des stocks hivernaux : 18 ha en fauche précoce pour couvrir les besoins en enrubannage du troupeau bovin suivie pour 12 ha d'une deuxième coupe de regain, et 24 ha de foin
- 100 ha de prairies permanentes dont 33 ha de fauche
  Afin d'assurer des stocks de qualité, 7 ha de prairies temporaires sont renouvelés chaque année. Il faut compter 50 % de surface en herbe fauchée avec un objectif de 2t MS stocké / UGB.

Assolement

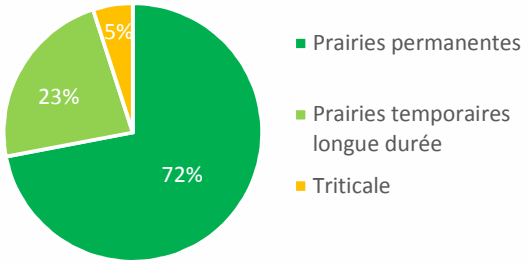

- **30 % de la surface en rotation** : 1 à 2 ans de céréales, puis prairies temporaires de 5 à 7 ans suivant la faciliter de travail du sol des parcelles.
- **70 % de surfaces en prairies permanentes**

Rotation et itinéraire cultural

Rotation 1: 21 ha

année	année 1	année 2	année 3 à 7
culture	triticale	prairies temporaires	prairies temporaires
itineraires culturaux	déchaumages -labour -semis	2 dechaumages -semis-roulage	
fertilisation	50N 50P 50K	30N fumier 12T	40N 50P 80K années 3 et 5 30N et 12T fumier années 4 et 6

Rotation 2: 14 ha

année	année 1	année 2	année 3	année 4 à7
culture	triticale	triticale	prairies temporaires	prairies temporaires
itineraires culturaux	déchaumages -labour -semis	2 dechaumages - semis-roulage	2 déchaumage semis roulage	
fertilisation	50n 50p 50k	50n 50p 50k	30n fumier12t	40n 50p 80k années 4 et 6 30n et 12t fumier années 5 et 7

Amendement

- A l'implantation : 2T de CAO/ha
- A l'entretien : 2T de CAO/ha sur 1/3 de la surface tous les ans

ÉLÉMENTS CLÉS DE LA CONDUITE DES SURFACES

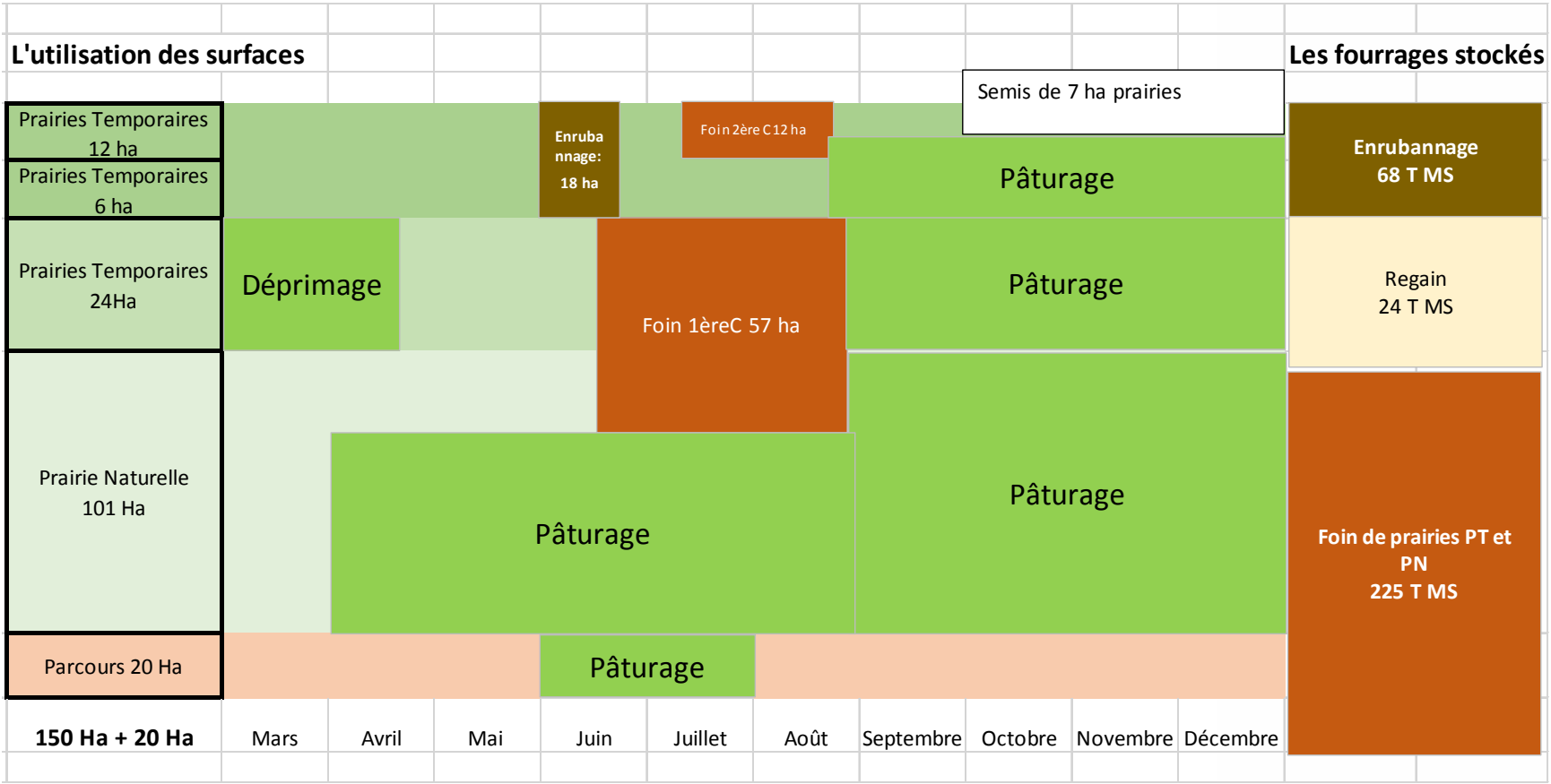

RENDEMENT

Fauche précoce enrubannage 1er coupe de 3,5 à 4 T/ha
Foin PT 1ere coupe : 4T/ha
Foin PT 2ème coupe : 2 T/ha
Foin PP 1ere coupe : 3,2 T/ha

LES INVESTISSEMENTS

Bâtiments :

- Une bergerie de 16 m par 50 m pour le troupeau ovin permet des agnelages et l'élevage des agneaux de bergerie dans de bonnes conditions
- Une stabulation de 70 places pour les vaches et 15 places pour les génisses d'un an permet d'hiverner toutes les vaches pour le vêlage, ce qui améliore également les conditions de travail. L'investissement récent en cours d'amortissement
- Un hangar de stockage de 30 000 € également en cours d'amortissement
- Suivant les opportunités, la stabulation et le hangar de stockage peuvent être des bâtiments photovoltaïques (voir annexe)

Matériel

Le parc matériel en propriété est composé principalement de :

- 3 tracteurs
- le matériel de fauche et le round baller
- un vibrocombiné
- Une dérouleuse pailleuse

L'investissement global en matériel est de près de 276 000 €.

Des travaux assurés par CUMA ou ETA : les travaux de labour, épandage de fumier, la moisson.

POUR BIEN RÉUSSIR

LES ATOUTS DE LA COMPLÉMENTARITÉ :

Les deux espèces bovine et ovine se complètent parfaitement dans l'utilisation des fourrages.
Au pâturage, les parcelles sont attribuées suivant la période et leur nature en favorisant toujours le lot a plus fort besoins. On limite ainsi le gaspillage.
Les brebis profitent de l'herbe sur les parcelles déprimées qui ne peuvent pas être utilisées par les vaches du fait des problèmes de portance. L'hiver les brebis pâturent les parcelles des bovins. Ce nettoyage offre une herbe de meilleure qualité au printemps pour les bovins.
En été, les brebis pâturent les parcours de landes à bruyère et les tourbières, ce qui libère de la surface de pâturage pour les bovins et évitent la distribution de fourrages l'été les années de sècheresse. Les parcelles les plus humides sont réservées pour la pâture des bovins.

On constate une diminution de la pression du parasitisme au pâturage pour les ovins et pour les bovins si les génisses pâturent derrière les ovins. Les souches de strongles sont différentes entre les deux espèces.

Pour les fourrages stockés, la complémentarité est bénéfique aux deux troupeaux si on a pris la précaution d'identifier les différentes catégories de foin récoltées.
On économise des concentrés azotés car le foin de regain est réservé pour les brebis en lactation.
Etant moins exigeants, les foins les plus grossiers sont distribués aux bovins.
L'enrubannage est plus facilement valorisé par les bovins.

Pour réussir, il faut se saisir de tous ces atouts et ne pas conduire les 2 troupeaux séparément mais ensemble.
Pour le troupeau ovin, la période clé est la préparation à la mise en lutte pour réussir un agnelage groupé dès novembre, et une productivité de 1.20.
Pour le troupeau bovin, l'objectif est un veau par vache. La maitrise de la reproduction pour garder les vêlages groupés limite les UGB improductifs.

De coté de l'organisation du travail, les périodes de reproduction de chaque troupeau ciblées et réussies sont garantes de la maitrise du temps de travail des deux ateliers et permet de dégager du temps libre.

Les charges de structure sont amorties sur les deux ateliers, ce qui globalement permet des économies par rapport à un système spécialisé bovins ou ovins.

Les 2 productions amortissent ensemble le matériel et ne nécessitent pas plus de matériel que si l'on avait seulement les bovins.

Document édité par l'Institut de l'Elevage
149 rue de Bercy – 75595 Paris Cedex 12 – www.idele.fr
Avec la contribution des chambres d'Agriculture du Territoire Limousin
Boulevard des Arcades - 87060 Limoges Cedex 2 - www. nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr

ISSN : en cours
Novembre 2019 – Référence Idele : n°00 19 602 020 – Réalisation : Katia Brulat (Institut de l'Elevage)

Ont contribué à ce dossier :
Marie-Line BARJOU – Chambre d'agriculture de la Haute-Vienne – Tél : 05 87 50 40 83
Sylvie DENIS – Chambre d'agriculture de la Corrèze– Tél : 05 55 21 55 21
Danielle SENNEPIN– Chambre d'agriculture de la Creuse – Tél : 05 55 61 50 00

Sous la coordination de :
Louis-Marie CAILLEAU (CRA Nouvelle Aquitaine/Rattaché Institut de l'Elevage) – Tél : 05 55 10 37 86

INOSYS – RÉSEAUX D'ELEVAGE
Un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs de l'Institut de l'Elevage et des Chambres d'agriculture pour produire des références sur les systèmes d'élevages.

Ce document a été élaboré avec le soutien financier du Ministère de l'Agriculture (CasDAR), de la région Nouvelle-Aquitaine et de la Confédération Nationale de l'Elevage (CNE). La responsabilité des financeurs ne saurait être engagée vis-à-vis des analyses et commentaires développés dans cette publication.

inosys
RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

ANNEXES

Détails du schéma de reproduction

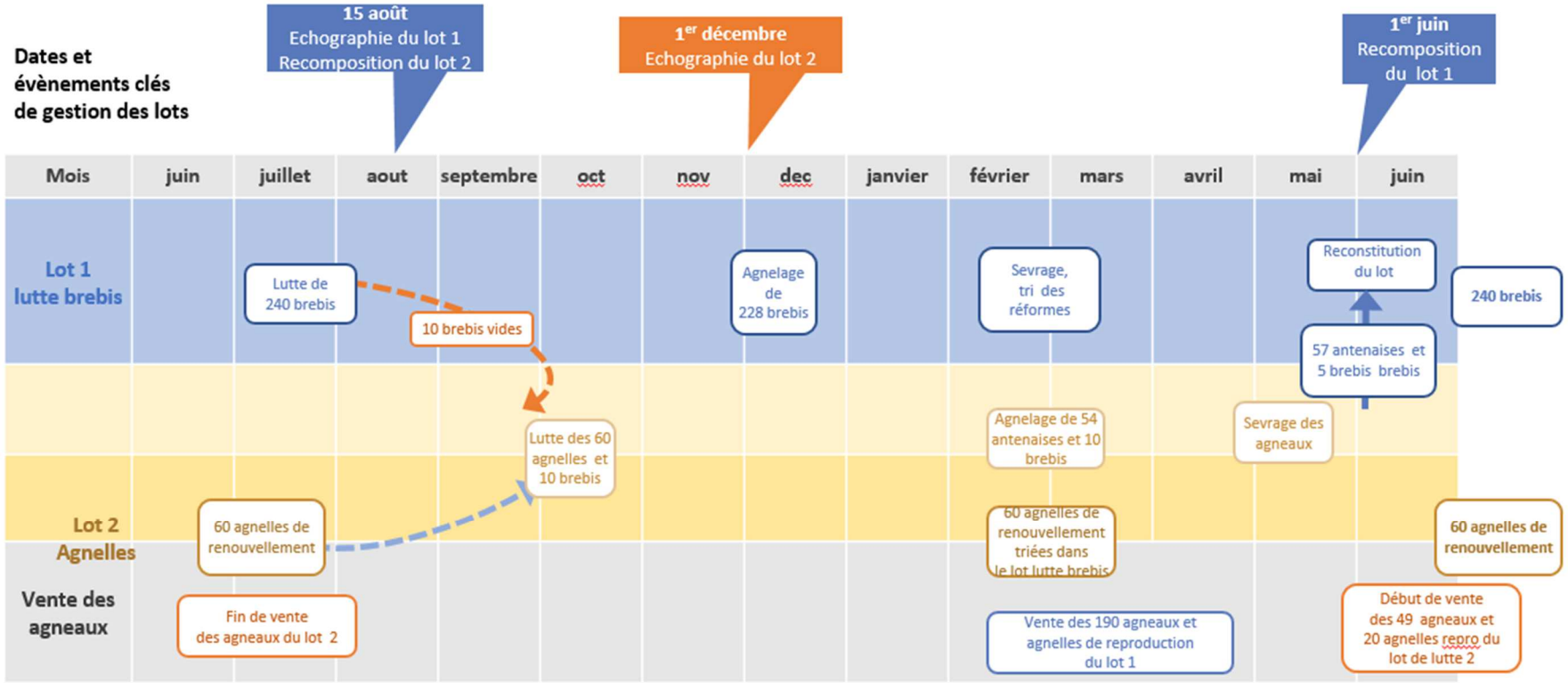
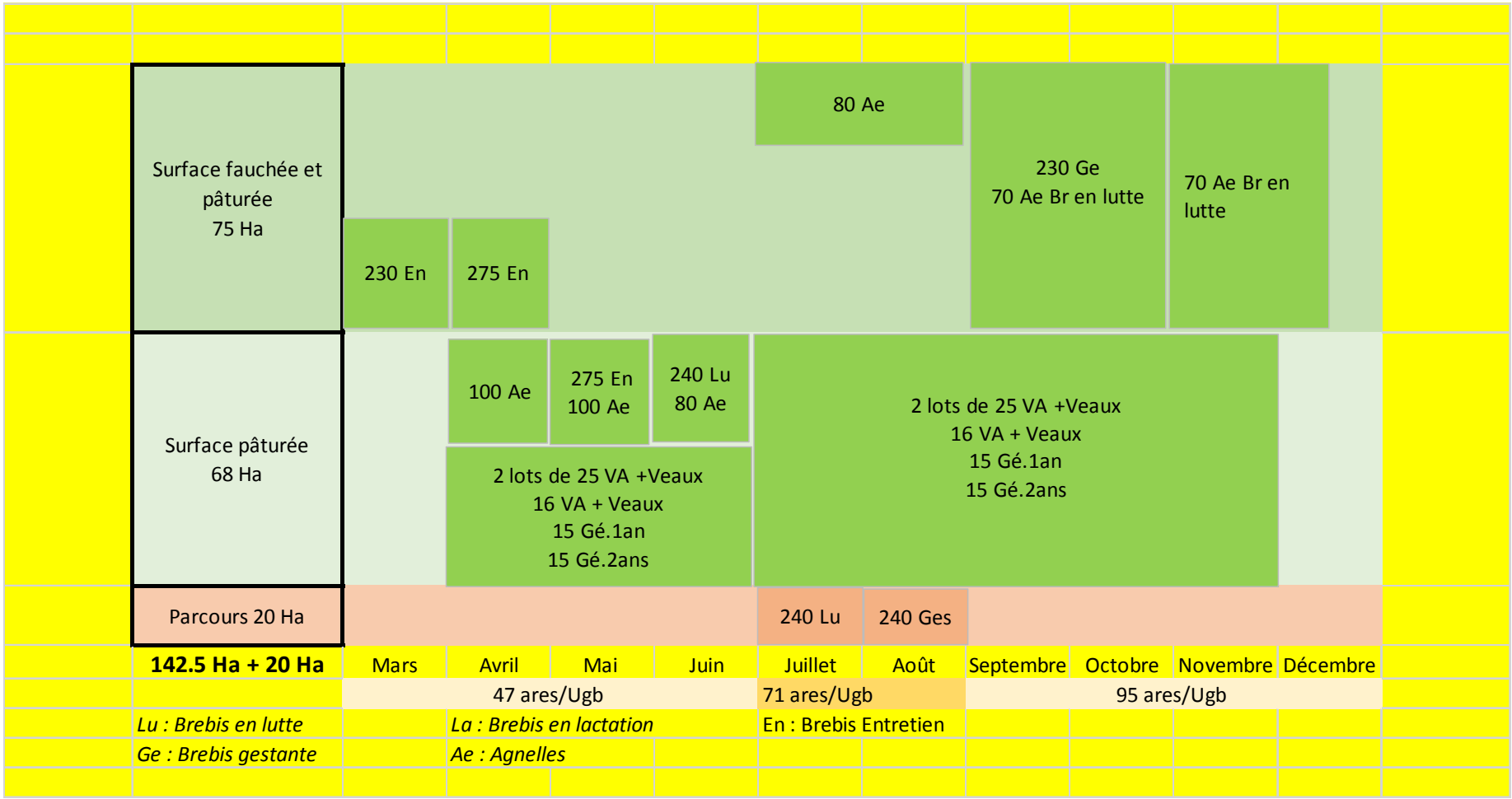
Détail des lots au pâturage